



1. DÉFINITION

Le **Pass Santé Jeunes** est un dispositif régional de promotion de la santé, initié en 2012 par l'Agence Régionale de Santé (ARS) de Bourgogne suite à la loi sur la réforme de l'école dans laquelle un programme d'éducation à la santé était nécessaire puis en 2016 avec la loi sur la modernisation du système de santé et notamment celle des jeunes.

Co-financé par l'INPES, sa mise en œuvre a été confiée à l'IREPS de Bourgogne. Il s'inscrit dans le cadre du Schéma Régional de Prévention de Bourgogne 2012- 2016, et plus précisément au sein du volet promotion de la santé du Projet Régional de Santé.

L'un des objectifs annoncés dans ce schéma régional est de **développer dès l'enfance les capacités des adolescents à agir sur leur propre santé, à devenir autonomes, à faire des choix favorables pour leur santé, dans le cadre d'un parcours de vie et de santé.**

Il est **piloté localement par un triptyque institutionnel** : ARS, Ireps et territoires (Contrats Locaux de Santé, Ateliers Santé Ville).

La **mise en œuvre des actions est assurée par des acteurs "initiés"**, relais du dispositif et garants de la cohérence des messages diffusés. Il existe 2 types d'actions sur les territoires :

- ❖ **La formation et l'accompagnement** des professionnels à l'acquisition des contenus et des stratégies d'intervention efficaces en promotion de la santé des jeunes ;
- ❖ **La construction de projets** pour les jeunes, avec les jeunes, pour les aider à faire des choix favorables pour leur santé.

Il est en cours de généralisation sur l'ensemble de la Bourgogne et de la Franche-Comté depuis le 1 janvier 2017 suite à la fusion entre ces 2 régions.

Il s'agit d'une démarche territoriale concertée qui s'articule autour d'un **site internet** et d'une **dynamique partenariale locale** comprenant un territoire de proximité et un réseau d'acteurs.

- ❖ **Le site internet** : Il s'agit d'un portail web <http://www.pass-santejeunes-bourgogne-franche-comte.org> conçu initialement pour les jeunes de 8 à 18 ans qui rassemble des données fiables et actualisées en santé permettant aux jeunes de répondre aux questions qu'ils se posent sur 14 thématiques de santé (Nutrition, Internet, sports et loisirs, bruit, amour et sexualité, etc...). Chaque sujet est abordé de manière ludique et interactive grâce à de nombreux supports multimédias (vidéos, témoignages, quizz, seriousgame en ligne, etc...). Ce dispositif donne des conseils pratiques, des éléments pour comprendre et des liens vers des ressources fiables (sites Internet, outils d'intervention...) adaptés en fonction de l'âge. Il permet également de renseigner et d'orienter les jeunes et les adultes vers des lieux d'accueil, des adresses de structures de prévention et de prise en charge à travers une base de données répertoriant plusieurs centaines de structures locales.

- ❖ **La dynamique locale partenariale** : Elle s'effectue à travers la mobilisation de professionnels sociaux et médicosociaux, des acteurs associatifs et des bénévoles afin qu'ils soient les relais de l'information auprès des jeunes.

L'objectif visé est de rendre les jeunes acteurs de leur santé en leur permettant de trouver par eux-mêmes des réponses aux questions qu'ils se posent ainsi que des ressources et conseils pour les aider à faire des choix favorables pour leur santé.

Les professionnels de terrain, l'entourage et la famille des jeunes peuvent également utiliser ce dispositif comme source et support d'informations pour toutes interrogations et/ou besoins relatives à la santé et aux relations qu'ils entretiennent avec les jeunes.

Les parents ont aussi leur place avec une rubrique qui leur est spécifiquement dédiée. Des outils sont mis à leur disposition leur permettant de mieux comprendre le comportement de leurs enfants et de mieux appréhender les difficultés qu'ils peuvent rencontrer avec ces derniers.

Enfin, un espace est également dédié aux **actualités locales** et permet d'informer les jeunes des événements en lien avec la santé organisés en région.

Au-delà d'un simple outil internet, le Pass' Santé Jeunes permet de fédérer autour de **valeurs communes de promotion et d'éducation pour la santé** et ce, par le développement d'une culture commune et d'un vocabulaire commun en la matière.

Le Pass'Santé Jeunes a le souci de toujours aborder **la santé de manière positive** : les outils, informations et conseils disponibles ne s'attardent pas sur les risques mais s'inscrivent davantage dans une démarche globale de santé visant à **faire réfléchir les jeunes sur leur comportement** en vue qu'ils adoptent une attitude plus favorable à leur santé.

L'objectif n°1 du Pass est de rendre les jeunes acteurs de leur santé et de mobiliser, structurer, animer et engager un réseau d'acteurs (partenaires participant à l'animation de la vie adolescente et familles) dans une démarche commune de promotion de la santé des jeunes autour d'un corpus commun et d'un référentiel fiable et actualisé.

2. Conditions

- ❖ Implique un « **engagement politique** » d'une collectivité territoriale locale avec l'ARS et l'IREPS.
- ❖ Implique la désignation d'une « **personne référente PSJ** » sur la collectivité afin de lancer la démarche et de développer des actions sur le territoire.
- ❖ Le réseau d'acteurs territoriaux sera un **relais de diffusion de l'information** sur le Pass et de la **mise en place d'actions**
- ❖ Le programme d'actions se définit par des **actions innovantes et non récurrentes et ponctuelles** et des actions profitant à **tout le territoire** et pas seulement à un public spécifique.

3. Fonctionnement

❖ Le Pass' Santé Jeunes se décline en 3 grands dispositifs :

- ✓ Un dispositif de **Terrain** (développement d'actions de santé sur un territoire)
- ✓ Deux Dispositif **Ressources Internet** (Pass' Santé Jeunes et Pass Pro)

❖ Le **Pass Pro** est un support pédagogique né d'une demande d'acteurs souhaitant bénéficier de la méthodologie pour monter une action et/ou projet de santé. **Il doit rester la porte d'entrée principale et la référence fédérative à communiquer auprès des professionnels.**

❖ Le Pass' Santé Jeunes

- Une Plateforme « **Ressources d'Infos** » : sur 12 thématiques de santé
- Des **Actions de Terrain**

❖ Le Pass Pro

- Un volet « **Ressources d'Interventions** » : Outils d'interventions et Techniques d'Animations
- Un volet « **Ressources Pédagogiques** » : Modules pédagogiques de mise en œuvre d'une action en éducation pour la santé.

4. EN RÉSUMÉ : LE PASS SANTE JEUNES C'EST...

❖ Pour les Jeunes

- Une source **d'informations fiables** et **réponses aux questions** en matière de santé
- Un dispositif d'apprentissage et d'éducation à la santé via des supports ludiques et pédagogique

❖ Pour les professionnels

- Une source **d'informations et de connaissances** pour intervenir et sensibiliser les jeunes en matière de santé
- Une **ressource pédagogique** pour la mise en place d'actions/projets en santé
- Une source **d'information sur les structures et professionnels existants** sur le département

Le Pass'Santé Jeunes, c'est : un dispositif de promotion de la santé des jeunes sur les territoires

FÉDÉRATEUR

- Suscite l'échange (collectif ou individuel)
- Approche commune pour aborder la promotion de la santé des jeunes
- Permet de travailler sur l'environnement du (des) jeune(s)

PÉDAGOGIQUE

- Support d'appui aux interventions
- Présence d'outils : vidéo, serious game... ; et de données validées par des experts / et par **Santé Publique France**

DE RÉFÉRENCE

- Actualités territoriales
- Offre locale de proximité : annuaire des structures